



Supplément

Nom d'un chien ! Adoptons les bons réflexes

Suite à différents incidents qui ont eu lieu sur la commune, le conseil Municipal du Percy du 27 juillet 2020 a décidé de prendre un arrêté relatif à la circulation et à la divagation des animaux. Cet arrêté a pour objectif de prévenir les risques éventuels pour les enfants, les habitants et les randonneurs. Voici quelques conseils et rappels de la réglementation à l'usage des maîtres de chiens et chats pour adopter les bons réflexes sur la commune ! Déjections canines (on ramasse), divagation (on tient en laisse) ... ou comment maintenir la propreté et le bien-être de tous !

Divagation

Que dit la réglementation ?

Le code rural définit l'état de divagation : absence de surveillance effective du maître, situation hors de portée de voix, éloignement de l'animal d'une distance de 100 mètres ou plus de son maître. (hors action de chasse et de garde de troupeaux).

Attention : durant la divagation de votre chien, en cas d'incident, vous êtes responsable et si votre animal n'est pas identifié, votre assurance responsabilité civile peut ne pas fonctionner.

Les infractions

Le code rural interdit (art. L.211-11 et suivants), et réprime (art.215-5) la divagation des chiens et des chats.

Nous partageons tous le même espace

Assurez la place et le bien-être de votre animal dans le respect des exigences de propreté et des moyens de se prémunir des dangers. **Préservez nos chemins et nos rues, la biodiversité et l'espace public. Ceci est l'affaire de tous.**

Comment gérer les déjections canines ?

> **Installer une mini fosse septique.** Elle se présente sous la forme d'un grand seau en plastique, percé sur les côtés, avec un couvercle. Vous l'enterrez dans votre jardin avec une couche de gravier, le couvercle affleurant le niveau du sol. Il vous suffit d'y déposer les crottes en y ajoutant un liquide activateur d'élimination de composition biologique. Les déjections sont digérées par le liquide biologique et rapidement décomposées, puis éliminées naturellement dans le sol, sans le polluer. Une mini fosse septique convient pour un chien de taille petite ou moyenne.

> **Faire du compost écologique avec les déjections.** Vous pouvez rajouter les déjections de votre chien sur votre tas de compost habituel, avec vos déchets ménagers. Mais attention, afin de garder un compost sain et surtout sans odeur, il est impératif d'utiliser un activateur de compost spécifique pour déjections canines, sinon des microbes très dangereux pour la santé vont se développer dans votre compost ! En choisissant un composteur de taille adaptée, vous pouvez



gérer l'élimination des déjections de plusieurs chiens, même de grande taille.

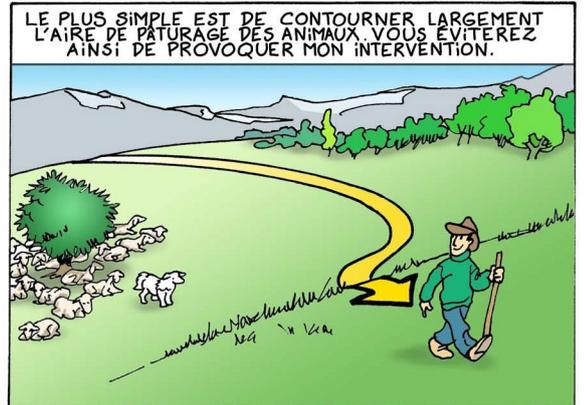
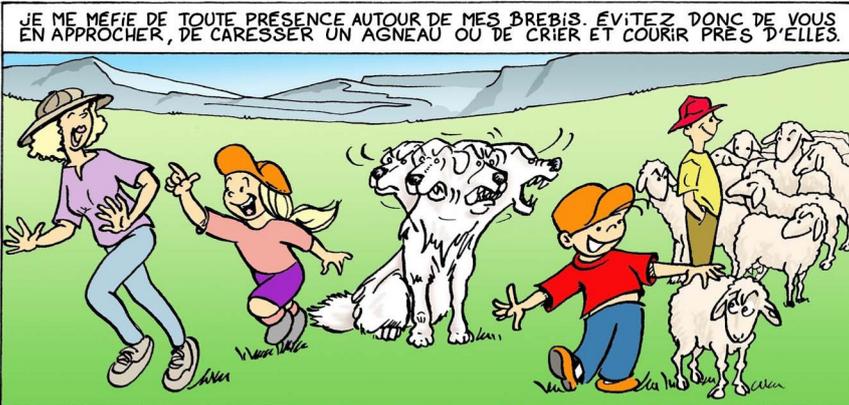
Chiens de protection

Être propriétaire d'un chien de protection engendre des responsabilités vis-à-vis du chien mais également vis-à-vis des tiers. L'éleveur est responsable de son chien de protection au même titre que les autres animaux de l'exploitation (chiens de compagnie, de conduite, cheptel)

et soumis au code rural bien qu'un chien de protection ne soit pas considéré comme en état de divagation, quand il protège son troupeau, même s'il est hors de portée de voix de son maître ou éloigné de plus de cent mètres. La divagation pourrait être invoquée lorsque le chien n'est pas en charge de la protection du troupeau, quand les animaux sont en bâtiment par exemple.

Voire page suivante «Rencontre avec les chiens de protection, quelques reflexes à adopter»

Rencontre avec les chiens de protection : quelques réflexes à adopter



Source : DREAL Midi-Pyrénées en partenariat avec la Pastorale Pyrénéenne